

Le mois de l'Europe



La lettre mensuelle d'information de la Représentation de la Basse-Normandie auprès de l'Union européenne

SOMMAIRE

Informations Générales	3
Des élus normands au cœur de l'Europe.	3
Recherche et Innovation	3
Le Président du Conseil régional prend position sur le financement européen de la recherche et de l'innovation	3
Santé	4
ERRIN crée du lien entre les chercheurs.....	4
Marché Unique	5
Les perspectives régionales de l'Acte pour le Marché Unique.	5
Entreprises	5
Un « monsieur PME » dans chaque Etat membre.....	5
Coopération décentralisée	6
Le Parlement européen se prononce pour une augmentation du budget de l'aide au développement.	6
Culture et Education	6
L'avenir des politiques de la Culture et de l'Education	6
Tourisme	7
Vers la création d'une « Route de la Libération » européenne.	7
L'Europe en Région	7
La Basse Normandie fête l'Europe.	7
Le vingtième anniversaire du partenariat « Douzelage »	8

Agenda

- 22 juin, Bruxelles : Assemblée Générale du réseau ERRIN
- 23 juin, Bruxelles : Intervention de Corinne Lepage devant le Cercle des Délégués Permanents Français
- 23 et 24 juin, Bruxelles : Conférence « les régions pour le changement économique » organisée par la Commission européenne
- 29/30 juin : publication des propositions de la Commission européenne sur les futures perspectives financières post-2013
- 10 au 13 octobre, « Open days 2011 », 9^e semaine européenne des Régions et des Villes à Bruxelles.

Le mois de l'Europe n°43

Juin 2011

EDITO

L'avenir des fonds structurels : la Basse-Normandie poursuit sa mobilisation à Bruxelles



De gauche à droite, Jean-Pierre LIOUVILLE, Vice Président de la Région Lorraine, Alain TOURRET, Vice Président de la Région Basse Normandie, Jan TAMBINSKI Ambassadeur, Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Union européenne et Jean-Claude GAYSSOT Vice Président de la Région Languedoc Roussillon.

Le 30 mai dernier, Alain Tourret, Vice-Président de la Région Basse-Normandie en charge des affaires européennes, est revenu à Bruxelles, pour la troisième fois depuis le mois de février, dans le cadre de la démarche de lobbying menée par la Région en faveur de la création d'une catégorie de régions « intermédiaire » dans la future programmation des fonds structurels.

(suite page suivante)

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

(suite de l'édito)

Pour rappel, cette catégorie nouvelle, si elle était créée, concernerait les régions européennes dont le PIB par habitant est compris entre 75 et 90% du PIB communautaire moyen, ce qui est le cas de la Basse-Normandie, ainsi que de 50 autres régions européennes, dont 8 régions françaises, d'après les dernières statistiques européennes disponibles.

L'appartenance à cette catégorie permettrait à notre région non seulement de toucher un montant plus important de fonds structurels après 2013, mais également de bénéficier d'un taux de co-financement par le Feder plus important qu'actuellement (jusqu'à environ 65% contre 50 % maximum aujourd'hui).

La Commission européenne doit publier ses propositions pour le futur budget européen le 29 juin prochain. Or, un certain nombre de blocages subsistent toujours aujourd'hui, en interne à la Commission, quant à la création de cette nouvelle catégorie de régions, dont nous ne sommes donc pas sûrs qu'elle figurera bien dans les propositions du 29 juin.

C'est dans ce contexte qu'Alain Tourret, accompagné d'Elus des autres Régions françaises concernées, ainsi que de représentants de la Wallonie et de certaines régions britanniques (qui se trouvent également dans la tranche 75 – 90 % du PIB communautaire moyen), a rencontré Michel Servoz, le Secrétaire général adjoint de la Commission européenne. Constituant en quelque sorte la garde rapprochée du Président de la Commission, le Secrétariat général est identifié comme l'un des « points de blocage » à la création de la catégorie intermédiaire.

Le Secrétariat général de la Commission européenne fait partie des 40 Directions Générales et Services de la Commission. Il a la particularité d'être placé sous la responsabilité directe du Président de la Commission européenne José Manuel Barroso. Le Secrétariat général est dirigé par Madame Catherine DAY depuis 2005

Le Secrétariat général de la Commission européenne assure la cohérence politique et administrative de la Commission européenne, et d'une manière générale de la Commission avec tous les acteurs politiques et institutionnels européens.



De gauche à droite, James SHARPLE, Représentant de la Région Mercyside, Pascale DELCOMMINETTE, Chef de cabinet du Ministre Président de la Wallonie, Thierry DELAVAL Représentant de la Wallonie auprès de l'Union européenne, Alain TOURRET Vice Président de la Région Basse Normandie, Jean-Pierre LIOUVILLE Vice Président de la Région Lorraine.

Face à Michel Servoz, qui rappelait les contraintes fortes sur les finances publiques des Etats membres, qui allaient conduire à faire des choix entre plusieurs priorités pour le futur budget européen, Alain Tourret a souligné le risque de « double peine » pesant sur nos régions si la catégorie intermédiaire n'était pas créée :

- en l'absence de fonds structurels supplémentaires, nos régions, qui sont pour la plupart des régions de vieille tradition industrielle et agricole, caractérisées notamment par un poids du secteur tertiaire plus faible que dans les autres régions de l'objectif de compétitivité régionale et d'emploi, ne seraient pas en mesure de contribuer pleinement à la réalisation des objectifs de la Stratégie « Europe 2020 » (mise en place d'une croissance innovante et durable)
- un affaiblissement de la politique de cohésion, et son corollaire, le renforcement des politiques sectorielles de l'UE, telle que la politique de la recherche, fonctionnant par appels à projet fondés sur le critère de l'excellence, pénaliserait nos régions au profit de régions plus compétitives et plus performantes. Cela irait à l'encontre d'un développement harmonieux des territoires de l'UE.

Nos Elus ont également rencontré le 30 mai dernier Jan Tombinski, le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'UE. La Pologne s'apprête à présider, à partir du 1^{er} juillet prochain et pour une durée de six mois, le Conseil de l'UE. M. Tombinski leur a fait part de l'attachement de son pays à une politique de

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B – 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

cohésion forte, et de son soutien à la mise en place de la catégorie intermédiaire, à condition toutefois, « qu'on ne pénalise pas ceux qui ont réussi », à savoir les régions actuellement dans l'objectif de convergence, et qui rejoindraient la catégorie intermédiaire grâce à leur croissance économique.

Première réponse dans les propositions de la Commission européenne d'ici 15 jours....

Informations Générales

Des élus normands au cœur de l'Europe.



1^{er} rang : JP Gohel (Maison de l'Europe de Caen), M. Lim (Maison de l'Europe de Caen), M. Pavlyukevich (Maison de l'Europe de Caen), TM Cauderlier (Maison de l'Europe de Caen), O. Hardy (Colleville-Montgomery), L. Renault (Colleville-Montgomery),

2^e rang : V. Fourey (Cesny Bois Halbout), JM Manivel (Cesny Bois Halbout), Roger Suriray (Cesny Bois Halbout), Denise Bouin (Acqueville), M. Cloupeau (Maison de l'Europe de Caen), Séverine Cordevant (CDFA), Renny Perrin (Cesny Bois Halbout), Yves Kieffer (Epouville), Gilbert Conan (Epouville), Patrick Ledoux (Louvigny)

Emmenés par la Maison de l'Europe de Caen, 10 élus locaux de Basse et Haute-Normandie sont venus à Bruxelles les 25 et 26 mai pour découvrir de l'intérieur le fonctionnement des institutions européennes. A l'occasion de la visite du Parlement européen, ils ont pu échanger avec Jean-Paul Gauzès, député européen de la circonscription Nord-Ouest, sur le fonctionnement de l'Union européenne et la répartition des rôles entre les différents acteurs européens. Les élus normands ont ensuite abordé la dimension locale et régionale grâce à la visite du Comité des Régions qui représente les villes, les départements et les régions. Le débat s'est ensuite recentré sur la Normandie

avec la présentation des bureaux de représentation de la Haute et de la Basse-Normandie.

Les élus ont pu compléter leur aperçu de la défense des intérêts locaux à Bruxelles grâce à une rencontre avec la [Maison européenne des pouvoirs locaux français \(MEPLF\)](#) et le [Conseil des communes et Régions d'Europe \(CCRE\)](#). La MEPLF représente à Bruxelles l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Départements de France (ADF), l'Association des Maires des grandes villes, la Fédération des petites villes moyennes, l'Association des petites villes de France. Le CCRE a pour membre des associations nationales de villes et de Régions de toute l'Europe, y compris des associations basées dans des pays non membres de l'UE. La branche française du CCRE est l'[association française du conseil des communes et Régions d'Europe \(AFCCRE\)](#), située à Orléans. Les collectivités locales françaises peuvent directement adhérer à l'AFCCRE. Les rencontres avec la MEPLF et le CCRE furent l'occasion pour les élus d'aborder des problèmes concrets, tels que la lourdeur des dispositions européennes concernant les marchés publics, sujet sur lequel les deux associations font du lobbying auprès des institutions communautaires.

Recherche et Innovation

Le Président du Conseil régional prend position sur le financement européen de la recherche et de l'innovation

Les financements européens pour la recherche et l'innovation (hors FEDER) représentent une manne financière importante : un peu plus de 54 Mds € sont disponibles pour l'ensemble de l'UE pour la période 2007-2013. Attribués sur la base de l'excellence, ces fonds ne bénéficient pas suffisamment aux acteurs bas-normands. Le programme-cadre pour la recherche et le développement (PCRD) qui représente à lui seul 50,5 Mds € est par exemple inadapté aux petites entreprises.

Afin d'inciter la Commission européenne à créer des programmes de financement post 2013 mieux adaptés aux réalités du terrain, Laurent Beauvais a souhaité prendre position sur le Livre vert publié par l'exécutif européen le 9 février dernier (cf. [Le mois de l'Europe n°40](#)).

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

La contribution bas-normande au Livre vert souligne la nécessité de :

- Simplifier les programmes de financements européens
- Rendre les programmes de financements plus accessibles aux PME et TPE
- Maintenir un budget en faveur de la recherche et de l'innovation au minimum équivalent à celui de la période actuelle
- Ne pas limiter l'évaluation des projets au critère de l'excellence et prendre en compte leur impact en termes de développement économique, social et territorial
- Permettre aux Régions de participer à l'élaboration des programmes et des appels
- Développer des synergies entre la politique de recherche et d'innovation, la politique de cohésion et la politique d'éducation et de formation
- Respecter le principe de subsidiarité
- Assouplir les règles en matière de marchés publics innovants

La consultation sur le Livre vert relatif au financement de la recherche et de l'innovation s'est achevée le 20 mai. La Commission européenne a reçu 1300 réponses au questionnaire qui accompagnait le Livre vert et 750 contributions libres. Elle a rédigé une synthèse sur la base de ces réponses qui est [disponible en ligne](#).



Ces résultats ont été présentés le 10 juin lors d'une conférence organisée par la Commission européenne sur le futur cadre de financement européen pour la recherche et l'innovation.

La Commissaire Geoghegan-Quinn (notre photo) en charge de la recherche et de l'innovation a souligné qu'il existait un consensus parmi les participants à la consultation sur les points suivants :

- Regroupement du PCRD, du PIC et de l'Institut Européen de Technologie au sein d'un même cadre
- Une simplification accrue du programme permettrait d'obtenir de meilleurs résultats (la Commissaire a indiqué

qu'elle serait particulièrement vigilante sur cet aspect).

- Le programme Marie Curie et le Centre Européen de Recherche doivent être pérennisés, la recherche collaborative doit rester au cœur des financements européens
- Les programmes doivent être plus ouverts et moins prescriptifs
- L'UE doit soutenir toutes les étapes de la chaîne d'innovation

Mme Geoghegan-Quinn a indiqué que la proposition législative portant sur le futur cadre de financement de la recherche et de l'innovation, qui sera publiée cet automne, sera inspirée par les résultats de la consultation. La Commission européenne a également lancé un vote en ligne sur le nom du futur programme-cadre de financement. Les internautes peuvent choisir entre « Discover 2020 », « Horizon 2020 » et « Imagine 2020 ».

Site dédié au Livre vert

http://ec.europa.eu/research/csfr/index_en.cfm

Accès à la position bas-normande

http://ec.europa.eu/research/csfr/pdf/contributions/post/france/president_of_basse-normandie_region.pdf#view=fit&pagemode=none

Santé

ERRIN crée du lien entre les chercheurs

Le réseau ERRIN (European Regions for Research and Innovation Network) dont la Basse-Normandie est membre, a organisé le 15 juin à Bruxelles une journée dédiée à la santé. L'objectif était de permettre à des chercheurs venus de toute l'Europe de se rencontrer autour de thèmes de travail communs pour échanger sur des pistes de travail et éventuellement monter ensemble des projets européens.

Les thèmes de travail avaient été choisis en fonction des sujets proposés par les participants eux-mêmes. Samuel Valable, Edwige Petit et Omar Touzani du CI-NAPS ont ainsi pu présenter l'un de leurs projets sur l'oxygénation des tumeurs. Des entreprises et chercheurs espagnols et belges se sont montrés



Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

très intéressés par leurs travaux et ont souhaité garder le contact pour étudier plus en détails les pistes de collaboration possibles.

ERRIN organise chaque année, avant la publication des appels à propositions des différents programmes européens, des journées de ce type, et ce, sur différents thèmes. Un événement similaire avait été organisé sur les TIC en avril, et une autre journée aura lieu la semaine prochaine sur l'agro-alimentaire et les biotechnologies. En tant que membre d'ERRIN, l'antenne de la Basse-Normandie à Bruxelles peut également proposer des thèmes.

Marché Unique

Les perspectives régionales de l'Acte pour le Marché Unique.



Le 25 mai dernier, Michel Barnier est venu présenter aux Régions européennes, les opportunités que présente pour elles l'Acte pour le Marché unique ([Mois de l'Europe n°42](#)).

L'Acte pour le Marché unique vise notamment à :

- restaurer une croissance économique durable (au moyen d'un marché européen intégré, en soutenant l'innovation, la création et la cohésion sociale et territoriale),

- mettre l'économie réelle au service du progrès humain (l'Acte se compose de 12 leviers déclinés en propositions, pour chaque levier une proposition clé sera mise en œuvre dans les 2 ans),

Ainsi, l'Acte pour le Marché unique prévoit la révision des règles de financement des services d'intérêt économique général (SIEG). Ces services sont ceux proposés et/ou financés par une personne publique (une Commune, un Département, une Région...) dans le but de satisfaire un besoin collectif, comme les crèches, les piscines municipales, etc. Les textes en vigueur interdisent par principe le versement d'aides d'Etat (le financement par une personne publique d'activités économiques, susceptible de porter atteinte aux échanges

entre Etats membres, et de créer des distorsions de concurrence). Le financement public des services d'intérêt économique général est autorisé par exception, et soumis à un contrôle strict de la Commission européenne.

L'objet de la réforme est d'assouplir ce contrôle en fonction des enjeux : le financement d'une crèche n'a pas le même impact sur le marché européen que le financement de transports publics.

L'encadrement législatif des SIEG est donc en cours de révisions, son champ d'application sera éclairci (la notion d'activité économique définie), sa mise en œuvre simplifiée. Les bases de la réforme ont été définies dans [une communication](#) de la Commission européenne du 23 mars 2011. Les consultations du Parlement européen (session plénière du 4 juillet), du Conseil, du Comité économique et social, du Comité des Régions, des Etats membres sur le projet de nouvel encadrement des SIEG sont prévues d'ici septembre 2011.

Le Mois de l'Europe vous tiendra informé de l'évolution de ce dossier.

Entreprises

Un « monsieur PME » dans chaque Etat membre.

Dans le cadre de la révision du [Small Business Act](#) qui vise à créer un cadre européen favorable aux PME, la Commission européenne vient d'inaugurer un réseau de représentants des PME dans les Etats membres. Ces Monsieur ou Madame PME auront pour mission de veiller à ce que les administrations prennent en compte l'intérêt des PME lors de la mise en œuvre et de l'application de toute nouvelle loi ou réglementation qu'elle soit locale ou nationale. Ils veilleront également à ce que les règles européennes en faveur des PME soient correctement appliquées. L'objectif de la Commission est d'alléger le fardeau administratif qui pèse sur les PME afin qu'elles puissent être plus compétitives et créer de nouveaux emplois. Dans la même optique, la Commission européenne a proposé une directive qui exempterait les micro-entreprises de certaines obligations administratives et comptables telles que la publication des comptes annuels. Approuvé par le Conseil, ce texte doit désormais être adopté par le Parlement européen.

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

Communiqué de presse de la Commission européenne

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/642&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Coopération décentralisée

Le Parlement européen se prononce pour une augmentation du budget de l'aide au développement.

L'Union européenne devrait prévoir « une augmentation significative en termes réels » de son budget pour l'aide européenne au développement et continuer de financer les budgets nationaux des pays en développement, en vue d'accroître son impact et de toucher les plus démunis, selon deux rapports votés fin mai par la commission du développement du Parlement européen (rapports de Charles Goerens sur l'aide budgétaire et de Filip Kaczmarek sur l'avenir de la politique du développement de l'UE).

Les députés européens souhaitent que l'efficacité de l'aide soit au cœur de la nouvelle politique européenne de développement, ainsi les répercussions et les résultats concrets de l'aide doivent être à la hauteur des moyens mis en œuvre. Toutefois, il ne s'agit pas, pour atteindre cet objectif de se concentrer sur les pays qui présentent le moins de risque. L'aide doit viser prioritairement « les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et faire en sorte de toucher les couches les plus démunies de la population ». Pour atteindre cet objectif, ils invitent les Etats membres et la Commission européenne à trouver de nouvelles sources de financement, telles qu'une taxe sur les transactions financières à l'échelle internationale.

Ce rapport a aussi été l'occasion pour les députés de rappeler l'importance croissante des autorités locales et régionales dans l'aide au développement notamment grâce aux partenariats durables qui ont été noués entre régions du Nord et du Sud. C'est une traduction des efforts réalisés par les Régions françaises et en particulier la Basse-Normandie (notamment dans le cadre de l'ORU-FOGAR) afin de faire reconnaître l'importance d'une approche

territoriale du développement auprès des instances internationales.

Pour plus d'informations :

[Rapport de Charles Goerens sur l'aide budgétaire](#)

[Rapport de Filip Kaczmarek sur l'avenir de la politique du développement de l'UE](#)

Culture et Education

L'avenir des politiques de la Culture et de l'Education

L'organisation des futurs programmes en matière de culture et d'éducation est en cours de discussion au sein de la Commission européenne.

Les futurs programmes doivent intégrer les nouvelles compétences définies par le traité de Lisbonne (le sport, par exemple). Les propositions de la Commission sur le prochain cadre financier pluriannuel, qui seront publiées fin juin, seront déterminantes. On peut présager qu'en raison de l'extension des compétences de l'Union, le budget des politiques européennes de l'éducation et de la culture pourrait sensiblement augmenter pour la période 2014-2020.

La Direction Générale de l'Education et de la Culture (DG EAC) de la Commission européenne a communiqué les premiers résultats de ses réflexions sur l'avenir des programmes en matière de culture et d'éducation. Il semble que les programmes actuels seront regroupés au sein de deux « programmes-chapeaux » :

- un programme unique pour l'Education (intégrant les actuels programmes « Life Long Learning » et Jeunesse en action), intitulé « Education Europe »
- un autre intégrant les actuels programmes Culture et Media, intitulé « Creative Europe ».

La DG EAC souhaite en effet réaliser des économies de gestion en rationalisant ses programmes. Parallèlement, d'autres pistes sont à l'étude, comme la création d'un programme autonome dédié au sport qui aurait un budget

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

situé entre 120 et 200 millions €. Ce programme aurait pour objet de financer des actions ayant une valeur ajoutée européenne dans les domaines du sport et de la santé, de la gouvernance du sport, et de la lutte contre le dopage.

Tourisme

Vers la création d'une « Route de la Libération » européenne.

Les 6 et 7 juin, se sont réunies, à Bruxelles, six régions européennes (Hampshire (UK), Basse-Normandie, Ile-de France, Arnhem-Nimègue (NL), Rhénanie du Nord Westphalie (D)) autour du thème de la mémoire et du tourisme mémoriel. Il s'agissait de la réunion de lancement d'un réseau de régions qui souhaitent s'unir afin de mettre en place un projet européen valorisant la « Route de la Libération », route empruntée par les forces alliées lors de la libération de l'Europe en 1944-1945, partant du sud de l'Angleterre jusqu'à Berlin, via la Normandie, Paris, la Belgique et les Pays-Bas.

Cette thématique et les domaines qui y sont rattachés (mémoire, droits de l'homme, tourisme, économie, patrimoine permettent de réunir les régions citées (plus Bastogne en Belgique) dans le cadre d'un projet de coopération territoriale Interreg, à l'initiative de la Région néerlandaise d'Arnhem-Nimègue, qui a déjà mis en œuvre un projet de ce type aux Pays-Bas.

L'idée est de partager nos expériences dans ces domaines et d'organiser la matérialisation physique (signalétique et information commune) et virtuelle (site internet) de cette route, en utilisant les nouvelles technologies à notre disposition. Il s'agit donc de connecter plusieurs territoires, aux approches mémorielles différentes mais complémentaires, et de parvenir à confronter nos pratiques et nos politiques.

Cette initiative s'inscrit, en Basse-Normandie, dans le contexte de la préparation du 70^{ème} anniversaire du débarquement en 2014, et dans le cadre de la candidature des plages du débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour plus d'informations :

Le projet de la Région Arnhem-Nimègue :
www.liberationroute.com

L'Europe en Région

La Basse Normandie fête l'Europe.



La Journée de l'Europe, le forum sur le volontariat et la mobilité à Hérouville-Saint-Clair.

Le 9 mai dernier, différentes actions de sensibilisations étaient organisées dans la région pour célébrer la journée de l'Europe. Chaque année le 9 mai, en souvenir de la déclaration Schuman du 9 mai 1950, des actions et événements sont organisés dans tous les pays de l'Union.

Ainsi le samedi 7 mai, l'association « graine d'Europe », soutenue par la ville de Caen, proposait de découvrir les traces cachées du passé européen de la ville. A Cabourg, le weekend des 7 et 8 mai des rencontres et débats étaient organisés sur les échanges économiques, associatifs, les jumelages ou encore la mobilité internationale des jeunes.

Autre événement marquant de cette journée de l'Europe 2011, l'organisation à Hérouville-Saint-Clair d'un forum sur le volontariat et la mobilité des jeunes, la Maison de l'Europe de Caen Basse-Normandie s'est associée à la Ville d'Hérouville-Saint-Clair et à d'autres partenaires afin de proposer au CIDEME, Carrefour d'Initiatives pour Développer l'Emploi et les Métiers qui regroupe en un même lieu différents acteurs de la formation et de l'emploi, une journée interactive de sensibilisation et d'information destinée aux jeunes bas normands. Près de 400 jeunes se sont déplacés pour découvrir les dispositifs de soutien pour travailler, étudier ou réaliser une mission volontaire dans l'Union européenne.

Ce forum voulait attirer l'attention des jeunes et les encourager à s'investir dans des actions bénévoles. A cette fin, de nombreux professionnels et jeunes ayant bénéficié des

Représentation de la Basse-Normandie à Bruxelles

3, avenue des Gaulois - B - 1040 Bruxelles

Tél. : 00 32 27 32 46 83

Fax : 00 32 27 32 14 02

Courriel : info.europe@crbn.fr

programmes étaient présents pour rendre compte de leurs expériences et présenter les opportunités existantes

Le vingtième anniversaire du partenariat « Douzelage »

Du 27 au 29 mai, Granville fêtait les 20 ans du partenariat « Douzelage ». Ce partenariat, initié en 1991 par Henri Haffray, ancien Président de « Granville partenaire européen », regroupe aujourd'hui 27 villes partenaires issues des 27 Etats membres de l'Union européenne. Douzelage a ainsi permis de développer les

discussions et échanges directs entre professionnels de l'éducation, de la pêche, du sport etc au travers des « general meetings » organisés chaque année, 24 délégations (soit près de 150 représentants européens) avaient fait le déplacement cette année. Les festivités de vingtième anniversaire ont été lancées par Jacques BARROT, ancien commissaire européen. Temps fort du rassemblement, le marché européen de produits régionaux samedi 28 avril a connu un vrai succès populaire.

Appels à propositions

Cette liste est une sélection d'appels sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention.

Date limite de dépôt	Nom de l'appel à propositions	Infos
<i>Appels à venir</i>		
Publication de l'appel : juillet 2011	PCRD – Programme Coopération – Appel Santé (Journée d'information à Bruxelles le 9 juin)	lien
<i>Appels publiés</i>		
30 juin 2011	Programme Assistance à la vie autonome (Journée d'information à Bruxelles le 7 avril)	lien
18 juillet	LIFE+	lien
8 septembre 2011	Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation – Programme éco-innovation	lien
Voir en fonction de l'axe	EACEA : Programme Média	lien
En fonction de chaque appel	7^{ème} PCRD – Programme « Personnes » (Marie Curie)	lien
En fonction de chaque appel	Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	lien